

A l'attention de Monsieur Gilles Vézina
Office de consultation publique de Montréal
1550 rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Montréal, le jeudi 20 février 2014

Objet : Lettre de recommandation sur le projet immobilier sur la rue Saint-Antoine Ouest présenté à l'Office de Consultation Publique de Montréal le mardi 28 janvier 2014

Monsieur Vézina,

La Société pour l'Action, l'Éducation et la Sensibilisation Environnementale de Montréal (S.A.E.S.E.M.), porteur du programme éco-quartier Peter-McGill, est un organisme mobilisateur en environnement agissant à l'échelle locale dans le centre-ville de Montréal. Nous épaulons les citoyens, les commerçants et les institutions dans l'action, l'initiative, la sensibilisation et la responsabilisation environnementale. Nous sommes votre ressource pour les projets et les questionnements relatifs à la gestion des matières résiduelles, le verdissement, l'agriculture urbaine, la mobilisation citoyenne et tout ce qui touche à l'environnement.

Nous souhaitons vous faire part de quelques pistes d'amélioration, à propos du projet des deux tours de la rue Saint-Antoine Ouest, phase 2 du grand plan de développement de la société Cadillac-Fairview.

Pour commencer, les transports actifs ne semblent pas être intégrés au projet. Nous suggérons, par exemple, l'implantation de stationnements de vélos, autour des bâtiments, afin d'inciter les citoyens à utiliser ce moyen de transport respectueux de l'environnement. Il nous paraît également pertinent de réserver des places pour le service d'autopartage *communauto*. Enfin, il est essentiel de s'assurer que les nouvelles constructions sont bien desservies par au moins un arrêt de bus et/ou une station de métro. L'utilisation du transport en commun devrait freiner l'utilisation de la voiture individuelle.

Ensuite, nous souhaitons vous soumettre la proposition d'accorder un espace de jardinage communautaire, embellisseur du cadre de vie et réducteur des îlots de chaleur, en plus de favoriser l'alimentation locale.

Nous vous invitons aussi à étudier la possibilité de rendre les bâtiments autonomes en énergie, qu'ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

Il pourrait être judicieux de réfléchir à la possibilité de verdir les surfaces, murs et toits, si possible, afin d'améliorer la qualité de l'air, filtrer les polluants atmosphériques tels le dioxyde de soufre ou

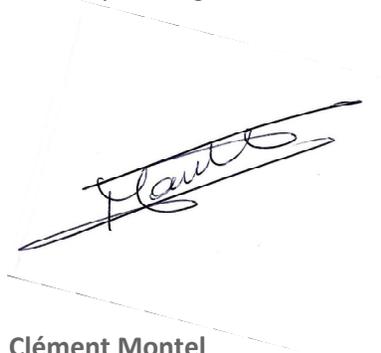
l'oxyde d'azote, atténuer le phénomène des îlots de chaleur, augmenter la superficie des espaces verts, et filtrer les eaux de pluie.

Enfin, le système de compostage de la ville de Montréal est en train d'être implanté, il semblerait convenable d'anticiper ce grand changement.

Pour finir, aucun plan de gestion des eaux grises n'a été intégré au projet. Ces systèmes permettent une économie significative de la consommation d'eau et offrent dans certains cas la possibilité de séparer les eaux usées des eaux de pluie, désengorgeant ainsi les canalisations de l'édifice et celles de la ville.

Sachez que la SAESEM - éco-quartier Peter-McGill reste à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans votre démarche de réflexion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Clément Montel
Directeur Général par intérim de la S.A.E.S.E.M.

